

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 MARS 2014

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 04/03/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 17/03/2014

Délibération n° D-2014-83

**VALLEE GUYOT - Approbation du marché d'études préalables
au dossier de réalisation de la ZAC 'Vallée Guyot'**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Delphine PAGE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Maryvonne ARDOUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU

Excusés :

Madame Blanche BAMANA.

**Direction Développement Urbain,
Habitat**

**VALLEE GUYOT - Approbation du marché d'études
préalables au dossier de réalisation de la ZAC 'Vallée
Guyot'**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Le projet de la Vallée Guyot, qui s'inscrit dans les politiques de développement durable, d'aménagement et de cohérence territoriale mises en œuvre conjointement par la Communauté d'agglomération et la Ville de Niort, répond aux objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et du Programme Local d'Habitat (PLH) approuvés respectivement en Conseil communautaire les 27 juin 2011 et 18 octobre 2010.

Pour conforter le poids de la ville centre en matière de population dans son agglomération et conforter la démographie communale, la Ville de Niort soucieuse de son développement urbain a engagé la création d'un quartier durable pour une ville verte, mixte, diversifiée et responsable.

Ce nouveau quartier de près de 1200 logements accueillera progressivement, entre 2017 et 2025, environ 2 800 nouveaux habitants et permettra ainsi de satisfaire les besoins de la population du bassin niortais en matière de logements mais aussi de déplacements, d'équipements publics, de commerces et de services de proximité.

Le marché d'étude de conception urbaine qui a été approuvé en Conseil municipal du 14 mai 2012 a permis de vérifier, dans une démarche de concertation étroite, la faisabilité de l'opération et de déterminer les conditions de création de la Zone d'Aménagement Concerté « Vallée Guyot ».

Après avoir réalisé les études de conception urbaine nécessaires à la création de la ZAC, La Ville de Niort a donc décidé de poursuivre sa réflexion en confiant une mission d'études préalables à l'élaboration du dossier de réalisation de la ZAC à une équipe pluridisciplinaire (urbanisme-architecture, paysage, ingénierie environnement, écologie urbaine, ingénierie VRD - déplacements - mobilités, ingénierie énergie), destinée à éclairer ses choix en matière de développement durable et de vivre-ensemble quant à l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté « Vallée Guyot ».

Cette étude qui a pour objectif d'élaborer le dossier de réalisation de la ZAC « Vallée Guyot » s'organise autour de 5 missions :

- Mission 1 : Elaboration du schéma de composition urbaine → 6 mois
 - volet 1 : définition de 2 scénarios pour déterminer la place de la voiture dans le quartier
 - volet 2 : réalisation du schéma de composition urbaine
- Mission 2 : Compléments à l'étude d'impact → 2 mois
- Mission 3 : Elaboration du dossier d'autorisation Loi sur l'Eau → 4 mois
- Mission 4 : Elaboration du dossier de réalisation de la ZAC « Vallée Guyot » → 4 mois
- Mission 5 : Elaboration du référentiel d'aménagement durable → 3 mois

Après analyse des offres, sur la base des critères de jugement définis au règlement de consultation, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 17 février 2014 a procédé à la désignation de l'attributaire. Il s'agit du groupement constitué de FORMA 6 (mandataire), CITYZEN (co-traitant), Laure PLANCHAIS. (co-traitant), ECR Environnement (co-traitant), ITER (co-traitant) et URBAN ECO (co-traitant).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché d'étude à souscrire avec l'équipe FORMA 6 (mandataire du groupement) ;

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché d'étude avec l'équipe FORMA 6, (mandataire du groupement) pour un montant total de 179 760,00 € TTC.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	35
Contre :	8
Abstention :	1
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL